



SAISON 2026/ 2027

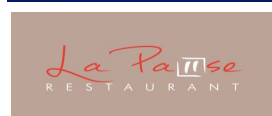


MARDI 25 AOUT 2026

N° 1



LA SAISON DÉMARRE AVEC LE 1ER TOUR DE LA COUPE DE FRANCE



Félicitations aux 33 clubs ligériens qualifiés ce week-end : Abh, Se. Montreynaud, St Etienne-Sud, Forez Roannais, Anzieux, Rive de Gier, Se. La Rivière, Poanne Portugais, Doizieux, Génilac, Parigny St Cyr, Algériens Chambon Feugerolles, Haut Pilat, St Jean Bonnefonds, Sury le Comtal, Rhins Trambouze, Bonson St-Cyprien, Bois Noirs, Goal Foot, Ondaine, Roche St-Genest, Ouches, Commelle Vernay, Perreux, Le Coteau, St Martin la Sauveté, Ric. Olympique du Montcel, Haut Forez, Nord Roannais, St Joseph St Martin, Bussièrès, Crémeaux et St Germain Laval.



1. Bussièrès a brillamment passé le cap du 1er tour en s'imposant sur le terrain de Se. Portugais (3-1).



2. Se. Portugais : malgré sa contre-performance du 1er tour de Coupe, les joueurs du président Humberto-Vitorino EULALIO et du coach Houssein ALI HALIDI (2ème rang à droite) visent la montée en D2 pour cette saison 2026/27.

AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

PV N°1 publié le 25/08/2026

Réunion du 24 août 2026

CLAIREFONTAINE

Le prochain « week-end des bénévoles » à Clairefontaine est prévu les **19 et 20 septembre 2026**.

ATTENTION : le Bureau Exécutif de la LFA et la Commission du Bénévolat n'accorderont aucune dérogation.

Rappel des critères sur le choix des invités

- Détenir une licence **dirigeant(e)** ou **volontaire** ou **membre individuel de club**.
- Un maximum de **7 saisons d'ancienneté** (si l'individu est dans sa 7^{ème} saison, il est éligible).
- Les conjoints des bénévoles ne sont pas conviés, à moins qu'ils ne soient eux-mêmes licenciés bénévoles de moins de 7 ans (dans ce cas, le préciser pour prévoir une chambre double).
- Etre âgé au minimum de **18 ans** à la date de l'évènement. Les mineurs ne sont pas acceptés.
- Etre au maximum 2 bénévoles du même club, afin de récompenser un maximum de clubs.
- Mixité des participants.
- Les présidents de ligue et districts ne sont pas retenus pour ce dispositif.
- **Dress code** : tenue sportive pour la journée et décontractée chic pour la soirée.

Ne sont pas éligibles

- les éducateurs fédéraux
- les animateurs fédéraux
- les stagiaires éducateurs
- les arbitres
- les ayant droits
- les présidents de ligues et districts

Date butoir : **mercredi 2 septembre 2026**

Les bénévoles peuvent choisir leur départ : soit de la **LAuRAFoot à 5h**, soit de l'établissement de **Cournon d'Auvergne à 7h**

COUPE DE FRANCE

Rappel important du règlement

Du 1er tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes **se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but**, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

Rappel terrain

Art.10 : pour les deux premiers tours, les rencontres peuvent avoir lieu sur un terrain classé T7 ou T7 Syn., avec éclairage E7 minimum.

COUPE GAMBARDELLA « CREDIT AGRICOLE »

1er tour : week-end des 5-6 septembre 2026

Article 1 du Règlement Fédéral de la compétition

« La F.F.F. et la L.F.A. organisent chaque saison une épreuve, appelée COUPE GAMBARDELLA « CREDIT AGRICOLE », exclusivement réservée à une équipe des clubs participant à :

- Un championnat U19 (**National, Régional ou Départemental**), étant rappelé que les joueurs de la catégorie U19 ne sont pas autorisés à prendre part à l'épreuve.
- Un championnat U18 ou U17 (**Régional ou Départemental**).

«Pour les clubs ayant plusieurs équipes dans les championnats éligibles, l'équipe engagée est obligatoirement celle évoluant au plus haut niveau de compétition, dans l'ordre des compétitions : Nationales, Régionales puis Départementales».



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°1 publié le 25/08/2026

Réunion du lundi 24 août 2026

CARNET NOIR

Le président, les membres du Comité de Direction et des commissions, ainsi que le personnel administratif, présentent leurs plus sincères condoléances à Antonio RODRIGUES (membre Commission des Arbitres), ainsi qu'à sa famille, suite au décès de sa maman. Recevez toute notre amitié et nous partageons votre peine dans ce moment difficile.

PROMPT RETABLISSEMENT

Le président, les membres du Comité de Direction et des commissions, ainsi que le personnel administratif, présentent à Jean Louis FOREST (président Unaf Loire) leurs meilleurs vœux de prompt rétablissement, suite à son hospitalisation.

N'attendez pas si, dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction. Inscriptions : rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement (Jeunes et Seniors) aura lieu sur le secteur roannais, aux dates suivantes :

- Samedi 19 septembre de 8h30 à 17h30

- Samedi 26 septembre de 8h30 à 17h30

sur les installations de **BRIENNON**

Samedi 17 octobre : examen + formation aux gestes qui sauvent, de 8h30 à 17h30 (lieu à préciser)

Le repas de midi sera tiré du sac pour les trois dates

- **Module 7 : le lundi 19 octobre, de 18h30 à 22h30, au siège de la Délégation du Roannais.**

- **Module 8 : Mai 2027**

N'attendez pas si, dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction. Inscriptions : rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.



POLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N°1 publié le 25/08/2026

Réunion du lundi 24 août 2026

Président : François RIOUFFREY

Secrétaire : Maryse FAURE

Membre : Jacky RODAMEL

RAPPEL : adresse mail du pôle règlementaire : pole-reglementaire@loire.fff.fr

Toute demande de renseignement envoyée à cette adresse mail, avec la boîte mail du club, recevra une réponse écrite.
Tous les rapports après carton rouge doivent parvenir au pôle sur cette adresse.

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF. Art 49 du DLF et 142,145 et 187 de la FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

AVIS AUX CLUBS

INACTIVITE PARTIELLE SAISON 2026/27

INACTIVITÉ PARTIELLE

540488	TARTARAS – Catégories U16 et U17 – Enregistrée le 26/06/26.
508408	ANDREZIEUX BOUTHEON – Catégorie Seniors Fém. – Enregistrée le 02/07/26.
539657	GENILAC – Catégories U16 et U17 – Enregistrée le 30/06/26.
515713	ST ANTHEME – Catégories U12, U13, U12 F et U13 F – Enregistrée le 08/07/26.
518872	SE. SUC. TERRENOIRE – Catégories U16 à U19 – Seniors Fém. – Enregistrée le 10/07/26.
517999	CELLIEU – Catégories U14 et U15 – Enregistrée le 10/07/26.
504838	JONZIEUX – Catégories U14 à U17 – Enregistrée le 13/07/26.
504513	CREMEAUX – Catégories U16 à U19 – Enregistrée le 31/07/26.
519879	ST MARTIN LA SAUVETE – Catégories U18 et U19 – Enregistrée le 30/07/26.
517279	L'HORME – Catégorie libre Seniors – Enregistrée le 01/06/2026
519879	ST MARTIN LA SAUVETE – Catégories U17 et U16 – Enregistrée le 1/06/2026
504513	CREMEAUX – Catégories U16 et U17 – Enregistrée le 01/07/26

GROUPEMENT FEMININ

541895	PONTCHARRA ST LOUP
582741	MONTAGNES DU MATIN
565852	PONTCHARRA - PANISSIERES

NOUVEAU CLUB

566038	SAINT CHAMOND FUTSAL CLUB - Futsal
--------	------------------------------------

INFOS LIGUE LAuRA
TRESORERIE
(Réunions du 02 – 09 – 29 juillet 2026 et 05 – 12 août 2026)

Le club listé ci-dessous n'étant pas à jour vis-à-vis de la Trésorerie en fin de saison 2025/26 et n'ayant effectué aucune démarche auprès de la Ligue pour la mise en place d'une mesure d'accompagnement, conformément à l'article 47.4 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot, aucune demande de licence ne pourra être effectuée et aucune équipe de ce club ne pourra débiter la saison 2026/27 tant que la situation ne sera pas régularisée :

545881 ROANNE PARC

Il est recommandé à ce club de prendre contact le plus rapidement possible avec le Pôle Financier de la LAuRAFoot pour procéder à la régularisation de sa situation (par téléphone au 04.72.15.30.25 ou par mail comptabilite@laurafoot.fff.fr).

=====

INFOS CLUBS

1 - MODALITES POUR PURGER UNE SUSPENSION

**Soyez attentifs aux joueurs suspendus et surtout aux joueurs qui changent de club
pour la reprise de la compétition (coupes et championnat)**

Article 226 des RG de la FFF. Modalités pour purger une suspension

La suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer réglementairement.

Le joueur suspendu ne peut pas être inscrit sur une feuille de match avec une autre équipe de son club tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière. Le joueur exclu par l'arbitre ne peut pas purger sa suspension avec n'importe quelle équipe de son club le jour-même ou le lendemain de son exclusion.

Pour les joueurs dont le club dispute un championnat national, sanctionnés à la suite d'incidents (exclusion, récidive d'avertissements entraînant une suspension ferme, incidents de natures diverses...) survenus à l'occasion d'une rencontre officielle de compétition nationale, le ou les matchs à prendre en compte sont ceux de compétition officielle nationale disputés par l'équipe au sein de laquelle le joueur reprend la compétition si cette dernière dispute un championnat national.

Les sanctions complémentaires prononcées doivent être purgées dans les mêmes conditions. En cas de changement de club, la suspension du joueur est purgée dans les équipes du nouveau club, selon les modalités précisées au présent alinéa. Les matchs pris en compte dans ce cas sont les matchs officiels disputés par les équipes de son nouveau club depuis la date d'effet de sa sanction et ce, même s'il n'était pas encore qualifié dans ce club.

Toutefois, si le joueur a purgé l'intégralité de sa suspension dans l'équipe de son ancien club avec laquelle il a été sanctionné, il est libéré de sa suspension vis-à-vis de chaque équipe de son nouveau club. Si le joueur n'a pas purgé l'intégralité de sa suspension dans l'équipe de son ancien club avec laquelle il a été sanctionné, il doit la purger intégralement dans chaque équipe du nouveau club avec laquelle il souhaite reprendre la compétition, conformément au principe défini au paragraphe précédent.

2 - TRAITEMENT DOSSIER ENTENTE

Conditions d'admissibilité : dossier « Entente » – Voir « Footclubs »

- 1 - La demande doit être formulée par l'ensemble des clubs demandeurs.
- 2 - Précisez la catégorie d'âge pour laquelle l'entente est demandée.
- 3 - Le nombre de licenciés par club dans la catégorie d'âge concernée doit être au minimum de cinq (5) licenciés pour l'ensemble des clubs formant l'entente, à la date du dépôt de la demande de l'entente.
- 4 - La désignation du club responsable administrativement de l'équipe en entente, dit « club support », et le(s) lieu(x) de pratique, ainsi que le ou les niveaux de compétition concernés (D1 à D5).
- 5 - Le choix du club support est libre dès lors que celui-ci possède, à la date du dépôt de la demande d'entente, plus de cinq (5) licencié(e)s en foot à 11, et plus de trois (3) licencié(e)s en foot à 8, dans la catégorie d'âge concernée.
- 6 - Les raisons précises nécessitant la création de cette entente.
- 7 - Le nombre d'équipes autorisées par club dans chaque catégorie est fixé à quatre (4).
- 8 - La date limite d'engagement est fixée à 8 jours avant le début des compétitions.

3 - OBLIGATIONS CONCERNANT LES EQUIPES DE JEUNES
CLUBS EVOLUANT EN D1 – D2

Article 21.4 – Obligations concernant les équipes de jeunes

Article 21.4.1

Les clubs participant aux championnats de District, Seniors D1 et D2, doivent avoir obligatoirement des équipes de jeunes disputant effectivement un championnat officiel à 11 joueurs. Une tolérance est acceptée pour les clubs possédant un minimum de 5 licenciés dans la compétition d'âge concerné, ou 30 licenciés en catégorie Jeunes.

Article 21.4.2

Division District 1 : deux équipes de jeunes à 11.

Article 21.4.3

Division District 2 : une équipe de jeunes à 11.

Deux équipes U13 à 8 peuvent compenser l'absence d'une équipe de jeunes à 11.

Article 21.4.4

Toute infraction à ces obligations sera sanctionnée, y compris en cas de changement de niveau (accession ou descente) : la première saison, financièrement ; la deuxième saison consécutive, par la rétrogradation au niveau hiérarchique immédiatement inférieur à la situation sportive de l'équipe première Seniors du club, à l'issue de ladite saison.

Article 21.4.5

Regroupement de jeunes : lorsque plusieurs clubs soumis au statut auront opéré un regroupement (Entente ou Groupement) des équipes de jeunes, ce regroupement devra comporter au minimum le nombre d'équipes correspondant à l'addition des obligations de ses clubs.

Article 21.4.6

Une équipe est considérée avoir participé effectivement à un championnat, si un forfait général n'a été constaté à aucun moment.

Article 21.4.7

Les clubs en Entente, dans les catégories U13-U14-U15-U17-U18, pourront inclure celle-ci dans les obligations prévues à l'article 21.4, à condition qu'ils possèdent un minimum de 5 licenciés dans la compétition d'âge concerné, ou 30 licenciés en catégorie Jeunes.

4 - CATEGORIES D'AGE **(Article – 66 RG de la FFF)**

Les joueurs et les joueuses sont répartis en catégories d'âge, dans les conditions suivantes, pour la saison 2026/27 :

- U6 et U6 F : nés en 2021 ou 2022 dès l'âge de 5 ans ;
- U7 et U7 F : nés en 2020 ;
- U8 et U8 F : nés en 2019 ;
- U9 et U9 F : nés en 2018 ;
- U10 et U10 F : nés en 2017 ;
- U11 et U11 F : nés en 2016 ;
- U12 et U12 F : nés en 2015 ;
- U13 et U13 F : nés en 2014 ;
- U14 et U14 F : nés en 2013 ;
- U15 et U15 F : nés en 2012 ;
- U16 et U16 F : nés en 2011 ;
- U17 et U17 F : nés en 2010 ;
- U18 et U18 F : nés en 2009 ;
- U19 et U19 F : nés en 2008 ;
- - Seniors et Seniors F : nés entre 1992 et 2007, les joueurs et joueuses nés en 2007 étant de catégorie U20 ou U20 F ;
- - Seniors-Vétérans : nés avant 1992 (uniquement les joueurs).

5 - Nombre de joueurs "Mutation" **Art 160 des RG de la FFF - 27.1 des RS du DLF**

1. a) Dans toutes les compétitions officielles des catégories U19 et supérieures (DLF : senior + FLC), ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont au maximum deux joueurs ayant changé de club hors période normale, au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

b) Pour les pratiques à effectif réduit des catégories U19 et supérieures (DLF : senior Féminines à 8), ainsi que pour les pratiques à effectif réduit de niveau national en dessous de la catégorie U19, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont au maximum deux joueurs ayant changé de club hors période normale, au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

c) Sauf dispositions plus restrictives adoptées en Assemblée Générale de Ligue et reprises dans les règlements de la Ligue, dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U10 à U18 et U10 F à U18 F (DLF : U10 à U18), tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont au maximum un joueur ayant changé de club hors période normale, au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

2. Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être diminué ou augmenté dans les conditions fixées par les articles 45 et 47 du Statut de l'Arbitrage, et 164 des présents règlements.

En tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés accordé, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » ayant changé de club hors période normale inscrits sur la feuille de match reste le même.

3. L'équipe première amateur d'un club est celle qui participe, dans la catégorie d'âge la plus élevée, à une compétition nationale ou régionale, organisée par la Fédération, les ligues régionales ou les districts

RÉCAPITULATIF : NOMBRE DE MUTES AUTORISÉES

<u>Catégories</u>	<u>Nombre de Mutés Autorisé</u>
Seniors	6 dont 2 HP
Seniors F. à 11	6 dont 2 HP
FLC	6 dont 2 HP
Seniors F. à 8	4 dont 2 HP
U13 – U14 – U15 - U17 - U18	4 dont 1 HP
U13 F – U 15 F – U18 F	4 dont 1 HP
U10 et U10 F (depuis saison 26/27)	4 dont 1 HP

6 – LICENCES FEMININES **FICHE DE PRÊT – DOSSIER SURCLASSEMENT**

Pour toutes demandes de Fiche de Prêt ou Dossier de Surclassement, suivre le process ci-dessous :

Aller sur le site du District de la Loire :



1. Module Pratiques :



2. Féminines

Faire son choix et cliquer

1. Dossier surclassement
2. Fiche de prêt U13F – District
3. Fiche de prêt U15F – District

Renvoyer le document complété et signé à la Commission Féminines du DLF pour approbation.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la Commission d'Appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 50.1 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION REGLEMENTS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.93

PV N°1 publié le 25/08/2026

Réunion du lundi 24 août 2026

Responsable : Didier ROTA

Membre : Jean Paul CROS

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes.

Pour toute demande sur messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club, déclarée sur « Footclubs », sera prise en compte.

RAPPEL AUX CLUBS

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier, afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 33 des RS du District).

Pour éditer une feuille de match papier vierge : site LAuRAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs, lors de la formulation des réserves, de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, application des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – Réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

VALIDATION DES ENTENTES

Validation des ententes à la date du 24/08/2026 – **En gras le club support.**

- Catégorie Seniors

552529 BOIS NOIRS – 504768 NOIRETABLE – 504541 ST JUST EN CHEVALET – 536244 ST JULIEN LA VETRE – D3B – D4A – D5B – Equipes 1 – 2 - 3 (FC. BOIS NOIRS).

- Catégorie Critérium

552529 BOIS NOIRS – 504768 NOIRETABLE – 504541 ST JUST EN CHEVALET – 536244 ST JULIEN LA VETRE – (FC. BOIS NOIRS).

582667 VAL D'AIX – 504424 ST GERMAIN LAVAL – (FC. VAL D'AIX).

Catégorie U15

504513 CREMEAUX – 519879 ST MARTIN LA SAUVETE – Equipe 1 (ENT.CREMEAUX/ST MARTIN LA SAUVETE).

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel compétente, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 50 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.72

PV N°1 publié le 25/08/2026

Réunion du lundi 24 août 2026

Président : FOREST Jean Louis
Secrétaire : MAZOYON Maurice
Représentant des clubs : MAGNIN André
Représentant du Comité de Direction : VIDRY Francis
Représentant de la Commission des Arbitres : AZNAR Denise - LIGOUT Jean Claude
Membres : ARTAUD Pascal - FERRAND Frédéric

Les membres de la commission souhaitent un bon rétablissement à leur président, Jean-Louis FOREST, suite à son problème de santé.

REPONSES AU COURRIERS ET MAILS REÇUS

Mutés supplémentaires pour la saison 2026/27 :

- **Deux** en **U18** pour le club Commelle Vernay (516959)
- **Deux** en (**non défini**) pour le club Sury le Comtal (504249)
- **Deux** en **SENIORS D1** pour le club St Chamond (590282)

Merci à vous de nous indiquer rapidement l'équipe bénéficiaire

RECTIFICATIF

Le club de St Martin St Joseph (517776) est rétabli dans ses droits : l'arbitre, M. BENMEHAIAOUI Abdelaziz, a fourni à la Commission des Arbitres, un certificat médical qui justifie une non désignation pendant 3 mois.
Pas de suspension et pas d'amende.



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°1 publié le 25/08/2026

Réunion du lundi 24 août 2026

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : seniors-loire@loire.fff.fr

COURRIERS RECUS

La Fouillouse : demande à jouer le samedi soir (à 19h30), en D3 Poule C.

Champdieu Marcilly : demande l'alternance en Seniors.

L'Etrat La Tour : demande de changement de Poule en D5 : refus.

Montagnes du Matin : demande d'alternance en Seniors D2 et D3.

Mably : engagement en Coupes de la Loire et Valeyre/Léger.

Lignon Couzan : attribution des terrains pour les seniors : R3 – D3R – D4 – D5R.

Bords de Loire : demande de changement de Poule : refus.

St Symphorien de Lay : refus de jouer la Coupe de la Loire

NOTE AUX CLUBS

Toutes les équipes de D5 Poule C sont priées de prendre note du changement de calendrier, à compter de ce jour.



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.97

PV N°1 publié le 25/08/2026

Réunion du lundi 24 août 2026

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIERS RECUS

Crémeaux : concerne les engagements pour la saison 2026/27.

Toranche : concerne les engagements pour la saison 2026/27.

Urfé : concerne l'engagement de l'équipe en D5 pour la saison 2026/27.

Régny : concerne l'engagement de l'équipe en D5 pour la saison 2026/27.

Val d'Aix : concerne l'engagement pour la saison 2026/27.

Villers : concerne l'engagement de l'équipe 2 en D5 pour la saison 2026/27.

AVIS AUX CLUBS

MODIFICATIONS CALENDRIERS

Suite à des demandes de modification après formation des calendriers, la programmation des clubs suivants a été modifiée. Toutes les équipes des Poules ci-dessous, sont priées de prendre note.

D3 Poule A

Montagnes du Matin 2 – Nord Roannais 1 – Parigny St Cyr 1.

D4 Poule B

Nord Roannais 2 – Villers 1.

D4 Poule C

Parigny St Cyr 2 – St Symphorien de Lay 1.

D5 Poule A

Régny 1 – Villers 2.

AVIS AUX CLUBS

D4 Poule B

ST ALBAN LES EAUX : suite à l'indisponibilité de votre terrain jusqu'en mars 2027, vous devez impérativement demander aux clubs adverses leur accord pour l'inversion de match.



COMMISSION COUPES SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.97

PV N°1 publié le 25/08/2026

Réunion du lundi 24 août 2026

Responsable : Alain CABERLON

Membres : André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

CLUBS ENGAGES

COUPE VALEYRE/LEGER

Avenir Côte 2
Bois Noirs 2
Briennon 2
Cours 1
Coutouvre 2
Crémeaux 2
Essor 2
Forez Roannais 2
Goal Foot 2
Loire Sornin 2
Montagny 1
Nord Roannais 2
Olympique Est Roannais 2
Perreux 2
Rhins Trambouze 2
Riorges 2
Roannais Foot 42 (3)
Roanne Mayotte 2
Roanne Portugais 2
St Germain Laval 2

Voici la liste des équipes automatiquement inscrites dans les Coupes du Roannais « Intersport ». Si vous ne souhaitez pas y participer, si vous remarquez des erreurs ou des oublis, merci de nous le signaler au plus vite.

COUPE « INTERSPORT » D3/D4

Cordelle 1
Roanne Portugais 1
Pouilly les Nonains 1
St Symphorien de Lay 1
Villers 1
Forez Roannais 1
Avenir Côte 2
Coutouvre 1
Crémeaux 2
Cezay 1
St Denis de Cabanne 2
Essor 1
Roanne Mayotte 1
Bois Noirs 1
Fc. Roanne 1
Ouches 1
Loire Sornin 2
Montagny 1
Perreux 1
St Martin la Sauveté 1
Val d'Aix 1
Goal Foot 2
St Victor sur Rhins 1
Nord Roannais 1
Le Coteau 2
Olympique Est Roannais 1
Rhins Trambouze 2
Riorges 2

St Germain Laval 1
Parigny St Cyr 1
Filerin 1
Briennon 1
Bussi res 1

COUPE « INTERSPORT » D5

Nollieux 1
Cordelle 2
Cours 1
Les No s 1
Pouilly les Nonains 2
Coutouvre 2
St Germain Laval 2
Bois Noirs 3
Fc. Roanne 2
Commelle Vernay 2
R gny 1
Val d'Aix 2
Goal Foot 4
Mably 1
Le Coteau 3
Urf  1
Filerin 2
Briennon 2



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°1 publié le 25/08/2026

Réunion du lundi 24 août 2026

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U13 : Patrick GADEYNE - 06 73 40 75 82 – adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain CERUTTI - 06 79 86 98 88 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT - 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr

COURRIERS REÇUS

Val d'Aix : non participation Coupe Loire U15. Récapitulatif des engagements et ententes.
St Just St Rambert : engagement U12/U13.
Villerey : entente U15 avec Parigny St Cyr.
Crémeaux : engagement Foot Animation.
Haut Forez : désidérata U18 / U15 / U13.
Montagnes du Matin : retrait entente avec Forez Roannais en U18.
Ecotay Moingt : désidérata matchs domicile U15 / U18. Engagement U15 / U17.
Se. Côte Chaude : demande de confirmation engagement U15 D2.
Lignon Couzan : engagement équipe U18 2 en D4 roannais.
St Paul en Jarez : alternance U15.
Fc. St Etienne : engagement U17 D2.
St Chamond Feu Vert : engagement U15 D4.
Anzieux : engagement U15 D4.
Usson en Forez : engagement U15 D4 et Coupe Loire.
La Fouillouse : demande changement horaire matchs U13 et U18.
L'Etrat la Tour : engagement U13. Engagements et souhaits U13.
Se. St Victor sur Loire : engagement U13 D5.
Abh : engagement U11.
St Joseph St Martin : engagement U15 en D2.
Algériens du Chambon Feugerolles : engagement U14 à 11.
Olympique du Forez : équipe U13 en sommeil. Match amical U11 les 6 et 12/09.
Sorbiers La Talaudière : demande de reclassement équipe 2 en U15. Accord changement horaire U18 D3.
Savigneux Montbrison : engagement U13. Arrêt entente U15 avec St Marcellin en Forez. Engagement U15 D2.
Ric. Olympique du Montcel : engagement U15 D2.
Pays de Coise : problème engagement U13.
Tartaras : engagement Foot Animation.
Champdieu Marcilly : engagement U13 D2

INFORMATIONS AUX CLUBS

Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail officielle du club.
Tous les mails envoyés autrement ne seront plus traités à partir de ce jour.
Vous êtes priés de nous adresser les feuilles de match en pièce jointe.

Les mails concernant les catégories jeunes doivent être envoyés à la personne en charge de ces catégories :

U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Patrick GADEYNE - 06 73 40 75 82 – adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain CERUTTI - 06 79 86 98 88 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT - 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr

Ceux-ci seront traités directement par le responsable de la catégorie à réception du courriel. Le secrétariat de la Commission Jeunes s'occupera uniquement de la mise en page sur le PV. Merci de votre compréhension.

REUNIONS D'HARMONISATION : U7 - U9 – U11 – U13

Ci-dessous les réunions d'harmonisation de début de saison, afin de vous présenter les nouveautés (mise en place du FAL sur toutes les catégories, le fonctionnement, organisation des rencontres) et vérifier vos engagements pour les plateaux. La présence d'un membre du club (responsable ou éducateur d'une des équipes) est **OBLIGATOIRE** et indispensable au bon fonctionnement des phases.

- Catégories U11 – U13 :

Mercredi 2 septembre à 19h, au District de la Loire

Jeudi 3 septembre à 19h, au District de la Loire

Vendredi 4 septembre à 19h30, au stade Montplaisir de Moingt

Jeudi 10 septembre à 19h, au stade de Lentigny

- Catégories U7 - U9 :

Mardi 15 septembre à 19h, au District de la Loire

Mercredi 16 septembre à 19h, au District de la Loire

Vendredi 18 septembre à 19h30, au stade Montplaisir de Moingt

Mercredi 23 septembre à 19h, au stade de Lentigny

RENTREES DU FOOT U7-U9-U11 : INSCRIPTIONS

Le District de la Loire propose à vos équipes U7-U9-U11, les « Rentrées du Foot » (RF) pour lancer votre saison. Pour inscrire vos équipes, merci de cliquer sur les liens ci-dessous.

Catégorie U11 :

Le District de la Loire vous propose la RF U11 qui aura lieu le samedi 19 septembre.

Les équipes joueront, soit de 8h45h à 11h ou de 11h à 13h30, par secteur géographique.

3 matchs de 20 minutes au programme

L'engagement des équipes est gratuit.

Lien d'inscription : <https://forms.gle/Zx3VMhmEF1Gbtse7>

Date limite d'inscription : **jeudi 10 septembre**

Envoi et parution PV des convocations : lundi 14 septembre

Catégorie U9 :

Le District de la Loire vous propose la RF U9 qui aura lieu le samedi 26 septembre.

Les équipes joueront de 10h à 12h30 par secteur géographique.

4 matchs de 15 minutes au programme

L'engagement des équipes est gratuit.

Lien d'inscription : <https://forms.gle/sp8NHvD1vUMBvdHb8>

Date limite d'inscription : **jeudi 17 septembre**

Envoi et parution PV des convocations : lundi 21 septembre

Catégorie U7 :

Le District de la Loire vous propose la RF U7 qui aura lieu le samedi 26 septembre.

Les équipes joueront de 14h à 16h30 par secteur géographique.

5 matchs de 10 minutes au programme

L'engagement des équipes est gratuit.

Lien d'inscription : <https://forms.gle/1z5snxEzHRSHvPBi6>

Date limite d'inscription : **jeudi 17 septembre**

Envoi et parution PV des convocations : lundi 21 septembre

INFORMATIONS

Les poules, avec les calendriers, en U15, U17 et U18, seront mis en ligne cette semaine : un incident informatique nous a empêchés de les diffuser vendredi dernier.

U18

Dans l'ensemble, les desideratas que vous nous avez soumis ont été respectés.

Le premier en U18 D1 peut monter en U20 R2, tout en conservant sa place en U18 D1

U17

Cette année, on a une poule D1 à 12 équipes et deux poules D2 à 8 équipes. Pour la D2, à l'issue du championnat, il y aura des play off et play down répartis comme suit : 4 poules entre les 1^{er} et 2^{ème} de chaque poule ; les 3^{ème} et 4^{ème} de chaque poule ; les 5^{ème} et 6^{ème} de chaque poule ; les 7^{ème} et 8^{ème} de chaque poule, pour établir un classement. Le premier et le deuxième pourront accéder à la D1. Les onzième et douzième de la D1 descendront en D2.

Le premier de U17 D1 monte en U18 R2 et conserve sa place en U17 D1. Les descendants de U16 R2 peuvent choisir entre les U17 D1 ou U18 D1

COUPES

Le tirage de la Coupe Gambardella aura lieu le 25 août à Clermont.

Le premier tour des coupes U15 et U18 auront lieu le samedi 19 septembre pour les U18 et le dimanche 20 septembre pour les U15. Sont concernés les clubs D3 et D4 en U15 et les clubs D3 et D4 en U18, éliminés de la Coupe Gambardella ou non inscrit.

Le tirage de ce premier tour aura lieu le lundi 7 septembre à 18h30, au siège du District.

INFORMATIONS U13

La fin des inscriptions est prévue le dimanche 30 août. Cette année, il y a 5 divisions :

3 poules de 8 en D1 pour l'ensemble du territoire.

4 poules D2 pour l'ensemble du territoire

7 poules D3 pour l'ensemble du territoire

8 poules D4 pour l'ensemble du territoire

8 poules D5 pour l'ensemble du territoire

La nouvelle D1 et D2 correspond à l'ancienne D1

La D3 et la D4 correspond à l'ancienne D2

La D5 correspond à l'ancienne D3

Le responsable de cette commission sera GADEYNE Patrick (tél. 06 73 40 75 82).

Vous pouvez joindre Charles BOULOGNE qui mettra ce championnat en route, en relation avec Patrick GADEYNE et William VALLAS.



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

*

PV N°1 publié le 25/08/2026

Réunion du lundi 24 août 2026

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Fouad BOULANOUAR : 06 26 30 43 09

Roland GUILLAUME : 06 14 74 93 59

David PION : 06 11 10 13 38

COURRIERS RECUS

Roanne Mayotte (03/07/26) : demande d'engagement en U13

Val d'Aix (13/07/26) : Listing complet des engagements.

Mably (17/07/26) : engagements en U15 et U18.

Crémeaux (18/07/26) : demande d'ententes de U7 à U11.

Goal Foot (22/07/26) : engagement 2^{ème} équipe en U18 D4.

Lignon Couzan (31/07/26) : souhait pour l'équipe 2 en U18 (= D4)

Montagnes du Matin (10/08/26) : plus d'entente en U18 avec Forez Roannais.

Commelle Vernay (17/08/26) : engagement deux équipes en U11.

COMPOSITION DES CHAMPIONNATS

Voici la composition des poules de championnat concernant les équipes du secteur roannais.

U18

D1 (12) :

Bois Noirs 1 – Commelle Vernay 1 – Loire Sornin 1 – Roannais Foot 42 (2)

D2 Poule B (12) :

Anzieux 1 – **Avenir Côte 1** – **Forez Roannais 1** – **Goal Foot 1** – **Le Coteau 1** – Lignon Couzan 1 – **Nord Roannais 1** – Pays de Coise 1 – **Rhins Trambouze 1** – **Riorges 1** – St Galmier Chamboeuf 2 – **Ent. Villers/St Denis 1**

D3 Poule B (11) :

Bords de Loire 1 – Champdieu Marcilly 1 – **Commelle Vernay 2** – **Ent. Essor/Aspn 1** – Loire Forez 1 – **Loire Sornin 2** – **Ent. Parigny/Villerest 1** – **Ent. Perreux/Est Roannais 1** – **Roanne Portugais 1** – St Marcellin en Forez 1 – **Val d'Aix 1**

D4 Poule A (10) :

Bois Noirs 2 – Forez Roannais 2 – Goal Foot 2

D4 Poule B (10) :

Avenir Côte 2 – Cours La Ville 1 – Ent. Essor/Aspn 2 – Fc. Roanne 1 – Le Coteau 2 – Mably 1 – Roanne Mayotte 1 – Val d'Aix 2 – Ent. Villerest/Parigny 2 – Ent. Villers/St Denis 2

U17

D2 Poule B (8) :

Filerin

U15

D1 (12) :

Loire Sornin 1 – Roannais Foot 42 (2)

D2 Poule B (12) :

Anzieux 1 – **Avenir Côte 1** – Feurs 2 – **Goal Foot 1** – Haut Pilat 1 – **Le Coteau 1** – Lignon Couzan 1 – Loire Forez 1 – Pays de Coise 1 – St Romain le Puy 1 – Sud Forez Luriecquois 1 – Veauche 2

D3 Poule C (12) :

Astrée 1 – Avenir Côte 2 – Ent. Bois Noirs/Durolle 1 – Commelle Vernay 1 – Crémeaux 1 – Ent. Essor/Aspn 1 – Ent. Est Roannais/Perreux 1 – Forez Roannais 1 – Le Coteau 2 – Ent. Parigny/Villerest 1 – Rhins Trambouze 1 – Riorges 2

D4 Poule C (11) :

Ent. Bois Noirs/Durolle 2 – Cours La Ville 1 - Forez Roannais 2 - Loire Sornin 2 – Mably 1 – Nord Roannais 1 – Ent. Parigny/Villereest 2 – Rhins Trambouze 2 – Roanne Portugais 1 – Ent. St Denis/Villers 1 – Val d'Aix 1

U13

Voici la liste des poules proposées par la Commission Technique du District pour la 1^{ère} phase de la saison.

Les équipes qui ne sont pas indiquées en gras ont jusqu'au 31 août pour confirmer leur engagement. Merci de faire le nécessaire au plus vite afin que nous puissions établir les calendriers.

D2 Poule D (8) :

Avenir Côte 1 - Goal Foot 1 - Le Coteau 1 - Rhins Trambouze 1 - Roannais Foot 42 (3)

Commelle Vernay 1 - Forez Roannais 1 - St Denis de Cabanne 1

D3 Poule G (8) :

Bois Noirs 1 - Loire Sornin 1 - Nord Roannais 1 - Riorges 2 - Val d'Aix 1 – Villereest 1 - Olympique Est Roannais 1

Ouches 1

D4 Poule G (8) :

Avenir Côte 2 - Goal Foot 2 - Bois Noirs 2 – Fc. Roanne 1 - Riorges 4(F) - Villereest 2

Forez Roannais 2 - Roanne Portugais 1

D4 Poule H (8) :

Le Coteau 2 - Rhins Trambouze 2 – Perreux 1 – Riorges 3 – Villers 1 – Cours 1

Commelle Vernay 2 - St Denis de Cabanne 2

D5 Poule G (7) :

Avenir Côte 3 - Crèmeaux 1 - Riorges 5 - Val d'Aix 2

Forez Roannais 3 - Montagnes du Matin 3 – Ouches 2

D5 Poule H (8) :

Avenir Côte 4 - Le Coteau 3 - Loire Sornin 2 – Perreux 2 – Villereest 3 – Roanne Mayotte 1 – Filerin 1

Villers 2

COUPES DU ROANNAIS « INTERSPORT »

Voici la liste des équipes automatiquement inscrites dans les Coupes du Roannais « Intersport ». Si vous ne souhaitez pas y participer, si vous remarquez des erreurs ou des oublis, merci de nous le signaler au plus vite.

U18 (22)

Avenir Côte (D2) - Bois Noirs (D1) - Commelle Vernay (D1) – Cours La Ville (D4) - Ent. Essor/Aspn (D3) – Fc. Roanne (D4) – Filerin (U17) - Forez Roannais (D2) – Goal Foot (D2) – Le Coteau (D2) - Loire Sornin (D1) – Mably (D4) - Nord Roannais (D2) – Ent. Parigny/Villereest (D3) – Ent. Perreux/Olympique Est Roannais (D3) - Rhins Trambouze (D2) – Riorges (D2) - Roannais Foot 42 (2) (D1) – Roanne Mayotte (D4) - Roanne Portugais (D3) – Val d'Aix (D3) - Ent. Villers/St Denis (D2)

U15 (20)

Avenir Côte (D2) - Bois Noirs/Durolle (D3) - Commelle Vernay (D3) – Cours La Ville (D4) – Crèmeaux (D3) - Ent. Essor/Aspn (D3) – Forez Roannais (D3) – Goal Foot (D2) – Le Coteau (D2) - Loire Sornin (D1) – Mably (D4) - Nord Roannais (D4) – Ent. Parigny/Villereest (D3) – Ent. Olympique Est Roannais/Perreux (D3) - Rhins Trambouze (D3) – Riorges 2 (D3) - Roannais Foot 42 (2) (D1) – Roanne Portugais (D4) – Val d'Aix (D4) - Ent. Villers/St Denis (D4)

Voici les dates proposées (sous réserve) pour ces compétitions :

U18 : 1^{er} tour : 24 octobre – Cadrage : 11 novembre – 8^{ème} : 27 février – ¼ : 27 mars – ½ : 8 mai – Finale : 6 juin.

U15 : 1^{er} tour : 11 novembre – 8^{ème} : 28 février – ¼ : 28 mars – ½ : 8 mai – Finale : 6 juin.

REUNIONS D'HARMONISATION : U7 - U9 – U11 – U13

Ci-dessous les réunions d'harmonisation de début de saison, afin de vous présenter les nouveautés (mise en place du FAL sur toutes les catégories, le fonctionnement, organisation des rencontres) et vérifier vos engagements pour les plateaux. La présence d'un membre du club (responsable ou éducateur d'une des équipes) est **OBLIGATOIRE** et indispensable au bon fonctionnement des phases.

- Catégories U11 – U13 :

Mercredi 2 septembre à 19h, au District de la Loire

Jeudi 3 septembre à 19h, au District de la Loire

Vendredi 4 septembre à 19h30, au stade Montplaisir de Moingt

Jeudi 10 septembre à 19h, au stade de Lentigny

- Catégories U7 - U9 :

Mardi 15 septembre à 19h, au District de la Loire

Mercredi 16 septembre à 19h, au District de la Loire

Vendredi 18 septembre à 19h30, au stade Montplaisir de Moingt

Mercredi 23 septembre à 19h, au stade de Lentigny

RENTREES DU FOOT U7-U9-U11 : INSCRIPTIONS

Le District de la Loire propose à vos équipes U7-U9-U11, les « Rentrées du Foot » (RF) pour lancer votre saison.
Pour inscrire vos équipes, merci de cliquer sur les liens ci-dessous.

Catégorie U11 :

Le District de la Loire vous propose la RF U11 qui aura lieu le samedi 19 septembre.

Les équipes joueront, soit de 8h45h à 11h ou de 11h à 13h30, par secteur géographique.

3 matchs de 20 minutes au programme

L'engagement des équipes est gratuit.

Lien d'inscription : <https://forms.gle/Zx3VMmhmEF1Gbtse7>

Date limite d'inscription : **jeudi 10 septembre**

Envoi et parution PV des convocations : lundi 14 septembre

Catégorie U9 :

Le District de la Loire vous propose la RF U9 qui aura lieu le samedi 26 septembre.

Les équipes joueront de 10h à 12h30 par secteur géographique.

4 matchs de 15 minutes au programme

L'engagement des équipes est gratuit.

Lien d'inscription : <https://forms.gle/sp8NHvD1vUMBvdHb8>

Date limite d'inscription : **jeudi 17 septembre**

Envoi et parution PV des convocations : lundi 21 septembre

Catégorie U7 :

Le District de la Loire vous propose la RF U7 qui aura lieu le samedi 26 septembre.

Les équipes joueront de 14h à 16h30 par secteur géographique.

5 matchs de 10 minutes au programme

L'engagement des équipes est gratuit.

Lien d'inscription : <https://forms.gle/1z5snxEzHRSHvPBi6>

Date limite d'inscription : **jeudi 17 septembre**

Envoi et parution PV des convocations : lundi 21 septembre



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.80

PV N°1 publié le 25/08/2026

Réunion du lundi 24 août 2026

criterium@loire.fff.fr

Président : Jean-Paul PETIT - 06 71 98 78 16
Secrétariat : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Championnat Foot Adapté : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Championnat Foot Loisir : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Responsable des coupes : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Responsable des coupes : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59
Championnat Foot à 7 : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59
Foot en marchant : Christian FAGES – 06 79 00 86 02

INFORMATIONS

Foot à 7 + 40 ans :

Une réunion de début de saison est prévue le lundi 7 septembre à 18h30, au District de la Loire.
A cette occasion, nous vous présenterons les poules.
Merci de nous faire parvenir par mail les coordonnées de vos nouveaux dirigeants.
Pour rappel, la licence « Foot Loisir » reste **obligatoire**.

Critérium :

Pour info, il n'est pas trop tard pour engager une équipe en Critérium (CD3).



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°1 publié le 25/08/2026

Réunion du lundi 24 août 2026

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

COURRIERS REÇUS

BOIS NOIRS : nous avons pris bonne note de l'engagement de votre équipe Critérium. Nous donnons également un avis favorable à votre demande de pouvoir disputer vos rencontres de championnat, les samedis à 16h30, sur le terrain de St Jean la Vêtre.

LOIRE SORNIN : nous donnons un avis favorable à votre demande de pouvoir disputer vos rencontres de championnat à domicile en alternance avec celles de l'équipe de **St Nizier sous Charlieu**, afin de disposer d'un terrain de repli en cas d'intempéries.

Nous notons également l'engagement, comme l'an dernier, de 3 équipes en Foot Loisir + 40 ans. Les équipes 1 et 2 joueront sur le terrain de **Pouilly Sous Charlieu**, et l'équipe 3 sur celui de **Vougy**. A noter également que les matchs des équipes 1 et 2 seront jumelés.

AVENIR CÔTE : nous avons pris bonne note de votre souhait de décaler d'une semaine les matchs de vos deux équipes engagées en Foot Loisir + 40 ans,

ST JEAN SPORT : nous avons bien pris en compte votre souhait de ne pas vous engager dans les coupes Critérium.

CONSTITUTION DES POULES DE CHAMPIONNAT CRITERIUM

Pour la saison 2026/27, 34 équipes sont engagées dans le championnat Critérium, réparties sur 4 poules. La création d'une 4^{ème} poule fait suite à la réunion de juin où des équipes se sont plaintes de disputer trop de matchs de championnat.

La première journée est programmée pour le vendredi 18 septembre ou le samedi 19 septembre. Comme pour la saison précédente, les équipes classées 1ères en poules B, C, et D à l'issue de la saison 2026/27 accéderont à la poule A. Quant aux équipes classées aux trois dernières places de la poule A, elles intégreront les poules B, C ou D.

Deux nouveaux clubs, Forez Roannais et Bois Noirs, rejoignent le championnat Critérium.

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
BRIENNON	AVENIR COTE 5	COURS	AVENIR COTE 6
FC. ROANNE 1	COMMELLE VERNAY	FC. ROANNE 2	BOIS NOIRS
GOAL FOOT	FILERIN 5	LOIRE SORNIN	BUSSIÈRES
PARIGNY SY CYR 5	LE COTEAU	NORD ROANNAIS	CREMEAUX
RHINS TRAMBOUZE	PARIGNY ST CYR 6	OLYMPIQUE EST ROANNAIS	ESSOR
ROANNAIS FOOT 42	PERREUX	ST ANDRE D'APCHON	FOREZ ROANNAIS
ST DENIS DE CABANNE	POUILLY LES NONAINS	ST JEAN SPORT	STE FOY ST SULPICE
ST SYMPHORIEN DE LAY	ROANNE ARCT	ST NIZIER SOUS CHARLIEU	VAL D'AIX
SUD FOOT 71	VILLEREST		



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°1 publié le 25/08/2026

Réunion du lundi 24 août 2026

Président de la Commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président Délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
Vice-Président / Relation avec les Clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres (SCJA) : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Responsable administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'Arbitres Solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) - Benoit CHANDELIER : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Designateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Designateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Designateur arbitres assistants (D1 & D2) Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Designateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Designateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Designateur / Validateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Designateur des jeunes arbitres U18 / LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Designateur des jeunes arbitres U15 / U17 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Designateur / Validateur des observations des jeunes arbitres : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Designateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Designateur des arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au Comité Directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable Pôle Formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du Pôle Formation : Mourad OUNOUGH - 06 28 69 04 41
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE

Chaque nouvelle saison, la validation de votre licence d'arbitre est soumise à la conformité d'un dossier médical d'arbitre (DMA) et d'un dossier administratif.

Le renouvellement du dossier arbitre 2026/27 (médical, administratif) dématérialisé (cotisations incluses) est en ligne sur le site du District (Rubrique > ARBITRAGE - Onglet > RENOUELEMENT LICENCE 2026/2027).

LICENCE ARBITRE 2026/2027

La demande de licence « arbitre » est dématérialisée. Prenez contact directement avec votre club. Pour les arbitres indépendants, vous pourrez solliciter le service concerné de la LAuRA Foot en écrivant à l'adresse « arbitres@laurafoot.fff.fr », afin de suivre la nouvelle procédure de demande de licence.

ASSEMBLEE GENERALE

Tous les arbitres sont convoqués le samedi 5 septembre 2026 à SAINT-CHAMOND.

Tests physiques : Terrain SAUZEAT, 37 bis Route du coin, 42400 Saint-Chamond.

Assemblée Générale : Salle des Fêtes Aristide Briand, Avenue Antoine Pinay, 42400 Saint-Chamond.

FORMATION INITIALE DES ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage sur le site du DLF : <https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

FIA n°1 – Secteur Roannais à *BRIENNON*

- Samedi 19 septembre 2026 : 8h30–17h30 (*repas non compris*)
- Samedi 26 septembre 2026 : 8h30–17h30 (*repas non compris*)
- Samedi 17 octobre 2026 : 8h30–17h30 (*repas non compris*)
 - *Module 7* : Lundi 19 octobre 2026 (18h30–22h à Roanne, à la Délégation)
 - *Module 8* : Mai 2027

FIA n°2– Secteur Stéphanois (*lieu à définir*)

- Mardi 20 octobre 2026 : 14h00–17h30
- Mercredi 21 octobre 2026 : 8h30–17h30
- Jeudi 22 octobre 2026 : 8h30–17h30
 - *Module 7* : Jeudi 5 novembre 2026 (18h30–22h00 à St-Priest en Jarez au District)
 - *Module 8* : Mai 2027

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à 8 euros pour la saison 2026/27. Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement par carte bleue (paiement sécurisé), directement via ce lien : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite/cotisations>.

Par ailleurs, pour toute demande, heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean-Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

UNAF – UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL

En cliquant sur le lien ci-après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2026/27 :
Bulletin adhésion UNAF - Saison 2026/27 > https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2026/05/UNAF_Fiche_Adhesion_26-27.pdf

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) – Ordre : UNAF Loire
Merci de joindre votre règlement par chèque, à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°1 publié le 25/08/2026

Réunion du lundi 24 août 2026

Président de la Commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président Délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
Vice-Président / Relation avec les Clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres (SCJA) : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Responsable administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'Arbitres Solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) - Benoit CHANDELIER : bchanelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Designateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Designateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Designateur arbitres assistants (D1 & D2) Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Designateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Designateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Designateur / Validateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Designateur des jeunes arbitres U18 / LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Designateur des jeunes arbitres U15 / U17 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Designateur des jeunes arbitres, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Designateur / Validateur des observations des jeunes arbitres : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Designateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Designateur des arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au Comité Directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable Pôle Formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du Pôle Formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement (Jeunes et Seniors) aura lieu sur le secteur roannais, aux dates suivantes :

- Samedi 19 septembre de 8h30 à 17h30
- Samedi 26 septembre de 8h30 à 17h30

sur les installations de **BRIENNON**

Samedi 17 octobre : examen + formation aux gestes qui sauvent, de 8h30 à 17h30 (lieu à préciser)

Le repas de midi sera tiré du sac pour les trois dates

- **Module 7 : le lundi 19 octobre, de 18h30 à 22h30, au siège de la Délégation du Roannais.**
- **Module 8 : Mai 2027**

N'attendez pas si, dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction.
Inscriptions : rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.

RENOUVELLEMENT LICENCE ARBITRE 2026/27

Le renouvellement du dossier « arbitre 2026/27 » (médical, administratif) sera dématérialisé (cotisations incluses) et **est en ligne sur le site du District (Rubrique > ARBITRAGE – Onglet > RENOUELEMENT LICENCE 2026/27).**

Le DMA pour les arbitres roannais est à envoyer à la Délégation en version papier, et en copie, version DEMATERIALISEE, au District, comme annoncé sur PV.

A CE JOUR, IL MANQUE ENCORE UNE VINGTAINE DE DOSSIERS...

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Mettre en copie à la Délégation. Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

LICENCE ARBITRE 2026/27

La demande de licence « arbitre » est dématérialisée. Prenez contact directement avec votre club. Pour les indépendants, le bordereau est disponible sur le site de la LAuRA Foot .

ATTENTION ! Pour toute licence faite après le 31 août, vous ne couvrirez plus votre club au statut d'arbitrage

ASSEMBLEE GENERALE

Tous les arbitres sont convoqués le samedi 5 septembre 2026 à SAINT-CHAMOND.

Tests physiques : Terrain SAUZEAT, 37 bis Route du coin, 42400 Saint-Chamond.

Assemblée Générale : Salle des Fêtes Aristide Briand, Avenue Antoine Pinay, 42400 Saint-Chamond.

INDISPONIBILITES ESTIVALES

Saisissez vos indisponibilités estivales bien à l'avance sur votre Portail des Officiels, à l'adresse suivante : <https://officiels.fff.fr>

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leur famille, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à 8 euros pour la saison 2026/27. Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement par carte bleue (paiement sécurisé), directement via ce lien : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite/cotisations>.

Par ailleurs, pour toute demande, heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean-Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

UNAF – UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL

En cliquant sur le lien ci-après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2026/27 :

Bulletin adhésion UNAF - Saison 2026/27 > https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2026/05/UNAF_Fiche_Adhesion_26-27.pdf

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) – ordre : UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque, à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

VOUS POUVEZ AUSSI REGLER EN DEMATERIALISE